Conseillers-Entreprises

Le service public d'accompagnement des entreprises

TPE, PME, microentrepreneurs, professions libérales, agriculteurs : échangez avec le conseiller qui peut vous aider



Découvrez le service sur :

www.conseillers-entreprises.service-public.fr *



Mettre en relation

les entreprises avec des conseillers spécialisés

Porté par le Ministère de l'Économie et le Ministère du Travail, le service Conseillers-Entreprises répond aux attentes des petites et moyennes entreprises, micro-entrepreneurs, professions libérales et agriculteurs.

Il est constitué d'un réseau de **10 000 conseillers** issus de <u>40 partenaires</u> publics et parapublics pour accompagner les dirigeants sur des sujets clés.

Les mises en relation avec les conseillers sont conçues de façon **complémentaire** : différentes expertises sont mobilisées pour apporter **ensemble une réponse plus efficace** à une situation d'entreprise.



INVESTISSEMENT

NUMÉRIQUE

FORMATION

TRANSMISSION / REPRISE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DROIT DU TRAVAIL

Le service couvre une grande variété de sujets

RECRUTEMENT

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

APPUI AU DÉVELOPPEMENT

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Assurer un suivi de qualité pour maximiser la réponse de service public

Un suivi qualité est assuré par l'équipe responsable du service afin qu'aucun besoin d'entreprise ne reste sans réponse. Cette dynamique permet la mise à jour continue du carnet d'adresses et l'animation d'une communauté de conseillers en faveur d'une réponse toujours plus qualitative.

Simplifier la relation entreprise et faciliter le travail des agents

Le service de mise en relation avec les bons conseillers est réutilisé par d'autres sites à destination des entreprises. Plus de **12 coopérations** réutilisent aujourd'hui le service. L'échange humain devient une promesse venant enrichir différents parcours comme :

- L'information (Entreprendre.Service-Public.fr)
- Le tri des aides (les-aides.fr)
- La simulation de situations sur une thématique (<u>Mission transition écologique</u> des entreprises).

Cette réutilisation du service permet aux 10 000 conseillers mobilisés de recevoir des **besoins qualifiés et contextualisés** quelle que soit leurs provenances.

Pour chaque besoin, les conseillers disposent d'informations sur l'entreprise avant de la rappeler et des commentaires des autres institutions pour un décloisonnement des expertises.

Un gain de temps et un confort précieux au quotidien !





Évaluer

et proposer des ajustements de politiques publiques

Véritable observatoire, le service permet de nourrir l'État et ses partenaires des attentes terrain des entreprises pour ajuster le périmètre de certains accompagnements ou révéler l'absence de réponse sur des problématiques récurrentes.

En tant que tiers de confiance, l'équipe Conseillers-Entreprises conseille les institutions sur l'amélioration de leurs pratiques, l'animation des réseaux et les marchés potentiels pour l'évolution de leurs offres de services.



transmis en 2024



80%
des besoins
ont donné lieu

ont donné lieu à un échange avec un conseiller



76%
des besoins
ont été clôturés
par une aide proposée



77%
des échanges
ont lieu en moins
de 5 jours



J'ai été satisfait de l'accompagnement que j'ai reçu pour le recrutement d'un étudiant.

Un gain de temps très utile!

Bryce, Seine-et-Marne



Une conseillère a réalisé un diagnostic pour la transition écologique dans notre boulangerie et mobilisé une aide financière de la région pour le remplacement de notre four.

Romain, Gironde



Conseillers Entreprises. Service Public.fr